

BCE : 0422.287.421

## PERIODIQUE

### **« CENTRE FEMMES / HOMMES - VERVIERS »**

Centre d'Aide, d'Information et Education permanente - pluraliste

*Pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes*

rue de Hodimont 44 - 4800 VERVIERS



**Besoin d'aide ?  
d'une écoute ?  
d'un conseil ?**

Siège social : rue de Hodimont 44 – 4800 VERVIERS  
Ed. Responsable : Jeannine GERLACH  
Werthplatz 48 – 4700 EUPEN  
N° de compte : BE19 3480 6999 9712  
N° d'entreprise : 0422.287.421  
email : [info@cfhv.be](mailto:info@cfhv.be) - site internet: [www.cfhv.be](http://www.cfhv.be)

## NOS PARTENAIRES PRIVILEGES



**Ph. ALBERT—VANESSE**  
Copieurs - Informatique  
avenue Nicolai 41  
4802 HEUSY

Tél. : 087/ 29 39 00

**Marie Claire Hérent**

hypnothérapeute/astrologue conseil

**Spirales asbl**

centre holistique de développement  
personnel

rue d'envoz 15  
B- 4218 Couthuin

gsm: +32(0)498576584

Tél: +32(0)85712065

Fax: +32(0)85514779

ahmch77@skynet.be



**CABLERIE D'EUPEN**  
Chevalier BOURSEAUX  
Rue de Malmedy 9  
4700 EUPEN  
087/ 59 70 00



**MAISON DE LA LAICITE**  
Rue de Bruxelles 5  
4800 VERVIERS  
087/ 23 13 73



**CRVI**  
Rue de Rome 17  
4800 VERVIERS  
087/ 35 35 20



**VILLE DE VERVIERS**  
Place du Marché 55  
4800 VERVIERS  
087/ 32 53 25

**LE CENTRE FEMMES / HOMMES – VERVIERS ASBL**  
répond à toute demande d'aide et d'information sans distinction d'opinion  
politique ou philosophique

**Nos assistantes sociales / médiatrices de dettes reçoivent :**  
les lundis, mardis et jeudis matins sur rendez-vous

**087/ 33 18 76**

**Adresse mail: [service.social@cfhv.be](mailto:service.social@cfhv.be)**

**Notre juriste reçoit :**  
les mardis matins et sur rendez-vous  
**0497/ 70 77 00**



Chères amies, chers amis,  
Je commence par m'excuser pour le retard pris dans la diffusion de notre périodique.  
En raison des calamités qui se sont abattues sur la population depuis environ 2 ans, nos services ont été complètement désorganisés.  
Nous commencerons par le COVID 19, cette calamité qui se colle à nous depuis plus de deux ans et dont nous n'arrivons pas à nous défaire. Il s'agglutine à nous, il s'en va pendant un moment en nous rendant quelque espoir, puis il revient en force afin de nous montrer qu'il est le plus fort et qu'il nous domine avec son cortège d'interdits, de télétravail, de dénonciations à certaines administrations qui ne manquent pas d'être à l'affût des coassements de ces corbeaux en vue de faire payer les petites ASBL qui ont beaucoup de difficultés à subsister.  
Nous continuerons par la catastrophe meurtrière, les inondations qui se sont abattues sur nos régions en juillet dernier et notamment le long de la vallée de la Vesdre emportant avec elle bon nombre d'habitations et de logements des plus modestes. Des personnes qui ont tout perdu et qui doivent être relogées. Des malheurs à n'en plus finir !  
Nous dirons comme dans « Les animaux malades de la peste » : « Ils ne mourraient pas tous, mais tous étaient touchés ». Malgré les efforts de tout un pays, il faudra des années pour effacer les dommages subis.  
Malgré tout cela, nous reprenons courage et continuons nos travaux en essayant de naviguer au mieux en espérant en des jours meilleurs. Ce n'est plus qu'une question de temps.

Jeannine GERLACH, Présidente.

### **3<sup>ème</sup> Université d'Automne au Conseil des Femmes Francophones de Belgique.**

Nous nous sommes retrouvées toutes ensemble à UCCLE, le samedi 16 octobre dernier, de 8h30 à 18 heures pour faire avancer les droits des Femmes.

A cette occasion, 3 Ateliers sur le thème : « Femmes et libertés » ont été choisis :

- ✚ « Liberté et maternité »
- ✚ « Liberté et signes convictionnels »
- ✚ « Liberté et droit à la santé »

**Ce fut une journée féministe très enrichissante.**



## 80<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE LA PRESIDENTE

Ce 27 août étaient réunis le personnel et quelques bénévoles pour mettre à l'honneur la Présidente du Centre qui fêtait ses 80 ans ! Ce fut l'occasion de la féliciter pour tout le travail effectué depuis une vingtaine d'années et lui souhaiter encore de très longues années au Centre !



## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU VENDREDI 20/08/2021 A 13 H 30 PROCES-VERBAL

### PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 20 AOÛT 2021 FAISANT SUITE A L'ASSEMBLEE STATUTAIRE DU 30 JUIN 2021 SANS QUORUM REQUIS

Présent(e)s : Jeannine GERLACH, Jeannine CHAINEUX, Pierre HAMEL, Martin GOBLET.

Présents via ZOOM : Marie Claire HERENT, Albert HALLARD.

Absente et excusée : Marie-Victoire DEROUSSEAUX.

Procurations reçues : Anne-Marie JASPAR, Jeannine GILLARD, Marianne LEYSTEN, Najat ASRI.

Invités : Alain HOUART, Alexandre BRUNET.

Cette AG extraordinaire fait suite à l'Assemblée générale statutaire du 30/06/21, non validée, par manque de quorum.

Comme prévu par les statuts, l'Assemblée générale de ce jour peut se tenir quel que soit le quorum.

**Afin de faciliter les prises de notes et la rédaction du PV, comme d'habitude, cette AG extraordinaire sera enregistrée et l'enregistrement sera détruit après la rédaction.**

Le droit de vote étant soumis au paiement préalable de la cotisation, seuls les membres en ordre de cotisation pour 2020 pourront voter, soit 31 votants possibles sur les 36 personnes convoquées.

Sont présents et pouvant voter : Jeannine GERLACH, Jeannine CHAINEUX, Pierre HAMEL, Martin GOBLET, Marie Claire HERENT et Albert HALLARD

Sont représentés pour le vote : Anne-Marie JASPAR, procuration donnée à Pierre HAMEL, Jeannine GILLARD procuration donnée à Albert HALLARD, Marianne LEYSTEN procuration donnée à Jeannine GERLACH, Najat ASRI, procuration donnée à Marie Claire HERENT.

Un total de 10 votes pourra donc être comptabilisé.

L'ordre du jour soumis à présentation, discussion et approbation est identique à celui de l'AG du 30 juin 2021.

Nous suivrons donc les points repris sur la précédente convocation. Les documents inhérents à l'AG statutaire étaient joints à la 1<sup>ère</sup> convocation, ils sont donc déjà connus des membres reconvoqués.

**1. Lecture et approbation du procès-verbal des assemblées générales statutaires des 6 juillet 2020 et 4 décembre 2020**

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

**2. Mot de la Présidente :**

La présidente lit la lettre de Pascale Vielvoye adressée aux membres de l'Assemblée.

Il avait été envisagé d'assurer la gestion journalière par l'engagement d'une directrice à temps partiel à partir du 1er juillet 2021 en la personne de Pascale Vielvoye. Après analyse de la situation financière de l'asbl par le Commissaire aux comptes, cette solution n'a pas été retenue. Nous remercions Pascale Vielvoye d'avoir répondu positivement et qualitativement à une proposition qui n'a pas pu aboutir par manque de moyens financiers. Nous sommes tous déçus de cette malheureuse situation et nous regrettons aussi vivement les conflits et les tensions que cette situation a pu faire naître.

Le Conseil d'Administration maintient la présidente du CA dans son mandat d'administratrice déléguée et de gestion journalière jusqu'à la fin de son mandat en 2022 avec un soutien renforcé du Conseil d'administration.

**3. Rapport financier :**

- Présentation des comptes de résultat ;
- Présentation des bilan 2020 et budget 2021 ;
- Rapport de la vérificatrice aux comptes : Bernadette Lejeune
- Rapport du commissaire aux comptes : Etienne PAULET
- **Les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.**
- Libération des administrateurs de la gestion du Centre pour l'année 2020.
- **A l'unanimité des membres présents et représentés, décharge est donnée aux vérificateurs aux comptes et administrateurs de la gestion du Centre pour l'année 2020.**

**4. Approbation du rapport d'activités d'éducation permanente pour l'année 2020 :**

- Thématique Egalité F/H : 61.25 heures
- Thématique Intégration / Interculturalité : 64.50 heures

**5. Approbation du rapport global d'exécution pour les années 2016 à 2020 (plan quinquennal) :**

**Le rapport annuel et le rapport quinquennal sont approuvés à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale.**

**6. Perspectives pour le Centre en 2021**

Engager un mi-temps AS supplémentaire et un mi-temps enseignant pour le ILI. Sans cela, nous ne pourrions envisager d'obtenir l'agrément.

Un projet quinquennal est en cours d'élaboration sur les violences faites aux femmes. en partenariat avec la Synergie Wallonne. S'il est accepté, il sera financé durant 5ans par la FWB.

**7. Elections et démissions d'administrateurs**

Administrateurs sortants et rééligibles :

- Jeannine CHAINEUX est sortante
- Pascale VIELVOYE est sortante et ne souhaite pas se représenter.

A l'unanimité des membres présents et représentés, Jeannine CHAINEUX est réélue en qualité d'administratrice. Fin du mandat d'administratrice de Pascale VIELVOYE.

**8. Nouvelles candidatures :**

Deux candidatures écrites ont été envoyées au Conseil d'Administration.: PEUTAT Françoise (représentante pour le CRVI) et GILLARD Jeannine – Toutes deux, membres cotisantes depuis plusieurs années.

A l'unanimité des membres présents et représentés sont élues comme administratrices :

- PEUTAT Françoise
- GILLARD Jeannine

**9. Divers :**

Néant.

**Ce PV annule et remplace le PV de l'AG générale ordinaire du 30 juin 2021 erronément publié.**

La présidente lève la séance à 15h35.

POUR LE CENTRE F / H – VERVIERS :

Jeannine GERLACH,  
Présidente.

Pierre HAMEL,  
Secrétaire.

Alexandre BRUNET,  
Rapporteur.

## COLLOQUE / DEBAT : « LA PAUVRETE FRAPPE A TOUTES LES PORTES » LE VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021 A LA MAISON DE LA LAICITE DE VERVIERS



LE CENTRE FEMMES / HOMMES – VERVIERS ASBL  
ET LES ACTEURS DE TERRAIN VERVETOIS

VOUS INVITENT AU COLLOQUE / DEBAT

« LA PAUVRETE FRAPPE A TOUTES LES PORTES »

VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021, DE 13H30 A 17H  
Maison de la Laïcité, rue de Bruxelles 5 – 4800 Verviers

Merci de bien vouloir vous inscrire avant le 15 novembre 2021  
auprès du secrétariat Tél. : 087/469959 – Mail : [info@cfhv.be](mailto:info@cfhv.be)

Entrée gratuite.

Nous serons très heureux de vous compter parmi nous.

### Programme du colloque

Accueil par Jeannine GERLACH,  
Présidente du Centre Femmes/Hommes-VERVIERS

Introduction par Gaëlle DENYS,  
Présidente du CPAS de VERVIERS

Avec la participation de :  
Christine MAHY,  
Secrétaire Générale du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté

Modérateur : Alain HOUART, Docteur en droit, ULiège

#### Panel 1 : Logement, Charges

Serafina FORTUNA,  
Responsable du Dispositif d'Urgences Sociale

Maryline LESSIRE,  
Directrice du Service clientèle Logivestre Verviers ;

Questions/Réponses avec Alain HOUART

#### Panel 2 : Santé, Alimentation, Aide Sociale

Katja LONNEUX,  
Cheffe de projets au Plan de Cohésion Sociale

Elisa PONS,  
Médiatrice de dettes du CFHV

Christel HAULET,  
Accueillante Maison Médicale – Le Braséro

Corinne SISTERMAN,  
Directrice Royal Télé-Service

Questions/Réponses avec Alain HOUART

Conclusion par Anne Delvenne,  
Coordinatrice générale du Relais Social Urbain

Au vu des mesures sanitaires mises en place à partir  
du 1<sup>er</sup> octobre 2021, le pass sanitaire est obligatoire.



Centre Femmes-Hommes / Verviers ASBL  
Rue de Hodimont 44 - 4800 Verviers  
087 / 13 18 76 – [info@cfhv.be](mailto:info@cfhv.be)

Ne pas jeter sur la voie publique

Editrice responsable : GERLACH Jeannine  
0498 / 30 65 32 – [jeannine.ger@skynet.be](mailto:jeannine.ger@skynet.be)



## CINE - CLUBS / DEBATS THEMATIQUES MENSUELS

Pascale LECLERCQ

### Notre rencontre de ciné – club / débat:

Cette rencontre a eu lieu suivant les directives gouvernementales en vigueur en matière de lutte contre la propagation du coronavirus.



**Mercredi 29 septembre 2021 à 19 h 30**

**Film** : « AU NOM DE LA TERRE » de Guillaume Canet

**Thème** : le désespoir des agriculteurs.

**Synopsis** : Pierre a 25 ans quand il rentre du Wyoming pour retrouver Claire sa fiancée et reprendre la ferme familiale. Vingt ans plus tard, l'exploitation s'est agrandie, la famille aussi. C'est le temps des jours heureux, du moins au début... Les dettes s'accumulent et Pierre s'épuise au travail. Malgré l'amour de sa femme et ses enfants, il sombre peu à peu... Construit comme une saga familiale, et d'après la propre histoire du réalisateur, le film porte un regard humain sur l'évolution du monde agricole de ces 40 dernières années.



#### Animation du débat : Gustave Wuidart, producteur laitier retraité de Bilstain

Monsieur Wuidart a expliqué comment il travaillait dans son exploitation laitière et nous a expliqué quelle était la composition du lait auparavant et actuellement. Le lait est désormais traité et on retire de celui-ci certaines substances qui, malheureusement, font que des personnes ne le tolèrent plus et doivent boire du lait de soja ou autre. Il nous a parlé des quotas laitiers, des grèves et du syndicat dont il faisait partie. Suite à l'arrivée des quotas laitiers, il a pris part à de nombreuses réunions et, grâce à sa multitude de notes, il a décidé de rédiger un livre intitulé : « *Le lait, cet élixir assassiné* » qui est d'ailleurs en vente au prix de 20 € (0491/ 488 064).

« Durable ! ... Vous avez dit durable ? »

*Quand j'étais adolescent, en tant qu'aidant dans la ferme de mes parents, dans les années 60, l'hiver, j'étais chargé d'épandre le tas de fumier dans les prés. J'aimais ce travail ! Jambes écartées, le pied droit près du tas, je plantais ma fourche dans le fumier, le marteau posé sur mon genou pour y faire levier en un geste semi-circulaire qui lançait la matière avec précision dans l'espace prévu entre les lignes de tas de fumier. Un, planter la fourche dans le tas, deux, lancer en reculant le pied gauche, trois, reculer le pied droit et un, deux, trois, et ainsi de suite en une danse de l'épandeur. L'art étant d'arriver, à reculons, à la fin du tas en un tour pour ne pas redoubler la matière, puis, rapidement, en avant cette fois, je raclais le sol du plat des dents de la fourche pour nettoyer le cul du tas. J'arrivais à en épandre 40 à 45 à l'heure. J'aimais l'odeur ammoniacale vivifiante libérée par mon travail, elle stimulait mes poumons tout en alertant, effectivement, toute une faune sauvage affamée par les rigueurs de l'hiver qui venait tout en se nourrissant, parfaire mon travail. D'abord la gent ailée, corneilles, ramiers, mouettes, vanneaux, étourneaux, merles, grives, rouge-gorges, pies, moineaux, geais, etc, piaillant de plaisir, éparpillaient finement le fumier pour en récupérer la vermine très abondante et les graines mal digérées. Tout ce petit monde se voyait survolé par les rapaces grâce aux faibles et aux étourdis.*

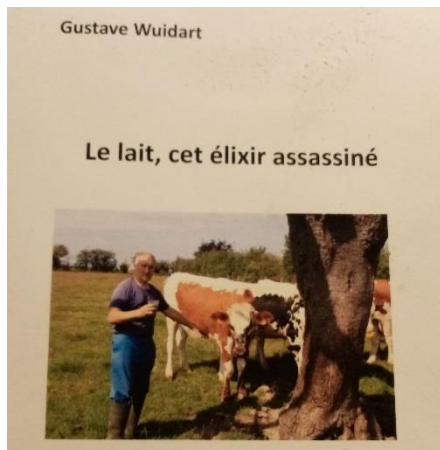
*Après mon départ, s'amaient les carnassiers, renards, martres, fouines à l'affût d'un bon repas eux aussi. Ils savaient, en outre, que de délicieux arrières faix traînaient dans le fumier ainsi que d'autres déchets ménagers comme, suprême friandise, les intestins d'une poule ou d'un lapin qu'on avait dépiauté. Pies et corneilles pourchassaient les rapaces, s'énervaient sur les carnassiers.*

*Le long des prairies, le ru de Bilstain regorgeait de poissons. En été, le dimanche après la messe de 8 heures, avec des copains, on y courait en bottes, on sautait brusquement dans l'eau peu profonde et on riait de voir la surface bouillonner sous la fuite de centaines de vairons, gueules de chat, chabots, truites et alevins de tous genres qui, dans leur précipitation s'échouaient parfois, en frétilant sur la berge.*

*Cinquante ans plus tard, tout cela est terminé, la faune piscicole a quasi disparu. Que s'est-il passé ? De doctes intellectuels, avec des diplômes longs comme le bras, sont venus nous parler de la problématique des nitrates d'origine organique agricole. La politique s'en est mêlée et, par des directives, l'Europe a interdit les épandages hivernaux. Des réglementations sur le bien-être animal sont apparues, assez paradoxalement et curieusement, elles ne s'inquiètent nullement de la suppression de ce nourrissage de la faune sauvage engendré, collatéralement, par l'interdiction de ces épandages hivernaux. N'oublions pas non plus la flore microbienne des sols qui représente, d'après Claude et Lydia Bourguignon, 80 % du poids de la vie animale de notre planète. Non alimentée par ces excréments d'élevage, elle régresse et n'est plus vraiment à la hauteur pour gérer, au printemps, les vidanges surabondants d'effluents d'élevage, accumulés dans les fosses imposées à cet effet. Effet collatéral ; cette surabondance d'épandage concentrée sur le début de l'année, engendre la prolifération d'algues et une eutrophisation nauséabonde sur les côtes belge et française au moins de mars chaque année. Sommes-nous encore dans une gestion en bon père de famille ? Ne peut-on parler ici d'une pollution imposée ? Sachez que ces citernes de stockage sont le prolongement des intestins des animaux de la ferme. Via les bactéries qui y sont présentes, à l'instar des marécages, elles continuent la fermentation des excréments et libèrent du méthane dans l'atmosphère qui n'a vraiment pas besoin de ce surplus de gaz à effet de serre. Si on épand régulièrement, outre le nourrissage de toute cette faune microbienne essentielle, dont j'ai parlé plus haut, nous interrompons ces émanations dues à cette fermentation, et, nous enclenchons le recyclage de la matière. En outre, en hiver, il fait plus froid, les jours sont courts, si on épand à cette époque, nous avons moins d'émanations, et donc plus d'éléments nutritifs pour les micro-organismes recycleurs et, cerise sur le gâteau, bien moins de nuisances olfactives.*

*Du nitrate, passons au méthane, ce puissant gaz à effet de serre accusé d'être un des principaux responsables du réchauffement climatique. Vrai ou faux ? Le principal gaz à effet de serre était la vapeur d'eau qui, formatrice de nuages, retombe sous forme de pluie, mais elle se reconstitue en continu, restant de ce fait constante. Seul problème, si les gaz à effet de serre s'intensifient, la chaleur de notre planète s'élève, ce qui augmente l'évaporation de l'eau, ce qui amplifie d'autant plus, en un cercle vicieux, l'effet de serre dû aux nuages. Les scientifiques appellent cela l'effet d'emballement.*

Pour un vrai respect de l'environnement, les mesures doivent être correctes et objectives. Trop d'intérêts contradictoires sont en jeu, ils influent fortement sur la rédaction de la réglementation. L'agriculteur, individualiste s'il en est, est le maillon faible, le bouc émissaire idéal, alors qu'avec ses surfaces d'exploitations, il est la principale solution au réchauffement climatique. Saviez-vous qu'un hectare de prairies recycle intégralement le CO<sup>2</sup> émis par 180 personnes ? L'herbe absorbe le CO<sup>2</sup> et par photosynthèse, le transforme en oxygène. Nous avons besoin d'oxygène pour respirer, oxygène que nous rejetons souillé, car transformé par ajout de carbone, en ce fameux CO<sup>2</sup>. Si nous étions 2 milliards d'individus en 1960, nous sommes plus de 7 milliards actuellement et nous vivons bien plus vieux qu'en 1960, donc l'ensemble des vies humaines émettent au moins 4 fois plus de CO<sup>2</sup> qu'il y a un demi-siècle. Curieusement, les différents plans concernant l'augmentation des gaz à effet de serre n'évoquent jamais cette évolution pourtant exponentielle. Alors ... durable ! Vous avez dit durable ?



Cette étude a été réalisée, à titre personnel, par Gustave Wuidart, qui fut, entre autres, membre de la commission environnement des UPA et de la FWA pendant plus de 20 ans, président actuel du Comité agricole de Verviers – Spa, ainsi que président, pendant 22 ans de la cantonale UPA, puis section locale et régionale de la FWA

G. Wuidart, Neupré 3, 4831 Bilstein  
GSM : 0491/ 488 064

### **Attention – message important**

**Le ciné-club d'octobre a été supprimé par manque de chauffage causé par les inondations. Nous ne programmerons aucune séance de ciné-club en novembre et décembre 2021 car nos problèmes de chauffage ne sont pas encore résolus et la recrudescence du Covid ne nous permet pas de poursuivre cette activité actuellement.**

**Nous reprendrons donc en janvier 2022 et modifierons l'horaire.**

**Les rencontres auront lieu les mercredis après-midi à 14 heures.**

Voici nos prochaines rencontres pour le début de l'année 2022  
Intervenant(e)s à déterminer.



Mercredi 26 janvier 2022 à 14 heures

Film : « **OU VA LA NUIT ?** » de Martin Provost

Synopsis : Parce qu'elle a été trop longtemps victime, Rose Mayer décide de prendre son destin en main et assassine son mari.

Elle part alors retrouver son fils à Bruxelles, qui a fui l'enfer familial depuis des années. Mais la liberté apparente n'efface pas la culpabilité, et les histoires de famille ne peuvent se résoudre sans l'accord de l'autre.

Rose trouvera-t-elle sa place dans ce nouveau monde ?



Mercredi 23 février 2022 à 14 heures

Film : « **RAIN MAN** » de Barry Levinson

Synopsis : A la mort de son père, Charlie Babbitt, homme d'affaires pressé, hérite d'une vieille Buick qu'il convoitait depuis longtemps mais se voit spolié de quelque trois millions de francs versés à l'Institution psychiatrique Wallbrook au profit d'un bénéficiaire anonyme.

Charlie se rend à Wallbrook et découvre l'heureux bénéficiaire. Il s'agit de Raymond, savant autiste, celui qu'il appelait dans son enfance Rain Man, qui représente ses seuls souvenirs heureux et qui n'est autre que son frère.

**PARTICIPATION DU CENTRE AU « FESTIVAL LIBERTAD » ORGANISE PAR LA VILLE DE VERVIERS – SAMEDI 18/09/2021**



Par une magnifique journée, nous avons proposé un atelier de coloriage aux enfants venus nombreux à la fête annuelle du quartier de Hodimont.

Cela nous a permis de présenter l'ensemble des activités du Centre, qu'il s'agisse du Service "Espace dettes", des cours de PMTIC, de l'organisation des cours ALPHA/FLE/CITOYENNETE, ou des activités annexes ... Nous avons distribué les folders concernant la prochaine séance de CINE - CLUB/DEBAT, les activités à venir, ...

De cette manière, nous atteindrons davantage de personnes susceptibles de rejoindre nos adhérents.

Nous vous informerons des activités futures....



*Malak Qaragohli*



## PASSERELLE INTERACTIVE – PROMENADE DANS LA VILLE : PRESENTATION DE MONUMENTS ET EXPLICATIONS / GROUPE ALPHA - JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021

Pour la reprise des cours, Marie-Ange et Bernadette ont organisé avec leur groupe Alpha une promenade pédagogique dans les rues de Verviers. Elles ont donc présenté et expliqué l'historique de ces sculptures et fontaines au groupe qui était très intéressé.



### La grâce

Cette sculpture longiligne représente la Grâce. Elle est l'œuvre de Marianne Doucet, née en 1958 et enseignante depuis 1978. Marianne Doucet utilise des matériaux aussi divers que la terre, la résine, la pierre et le bronze selon l'objectif à atteindre. Si l'artiste devait résumer sa démarche artistique, elle citerait la phrase de Botticelli : « Par les mouvements du corps, je voudrais dévoiler ceux de l'âme ». L'eau qui s'écoule et qui voile la danseuse représente le temps qui passe inexorablement envers et contre nous. Inaugurée en mars 2005, la fontaine est en bronze et en pierre bleue. La Grâce mesure 3 mètres de hauteur.



### L'aigle de l'Harmonie

La Société Royale d'Harmonie a été fondée en 1829 dans le but d'encourager les talents naissants et de susciter le goût de la musique. De nombreux concerts y furent donnés. La fontaine, inaugurée en septembre 2003, représente un aigle déployant ses ailes terrassant un serpent qui crache une gerbe d'eau. On peut voir une symbolique dans cette statue : la constante lutte entre le bien (l'aigle) et le mal (le serpent).



### Le mur d'eau

Alliant la modernité de l'inox à l'éternelle source de vie, le mur d'eau, inauguré en 2003, agrémente, de façon charmante, la tranquillité de cette rue. L'eau glisse et termine sa course dans un bassin semi-circulaire en pierre bleue. A cet endroit se trouvait l'ancienne entrée de la plaine Peltzer.

Marie-Ange & Bernadette

## PASSERELLE INTERACTIVE – PROMENADE DANS LA VILLE : PRESENTATION DE MONUMENTS ET EXPLICATIONS / GROUPE ALPHA – JEUDI 9 SEPTEMBRE 2021

Suite de la promenade pédagogique du jeudi 2 septembre 2021 ...



### La roue à aubes

Cette roue à aubes nous rappelle de façon stylisée les nombreux moulins que l'on trouvait autrefois en ville et qui ont aujourd'hui disparu. Elle a été conçue par deux membres de l'administration communale de Verviers, l'ingénieur en chef Michel Derchain et l'architecte urbaniste Jean-Pierre Dewaide. Le principe est simple : une pompe alimente un tuyau qui laisse couler l'eau sur des godets de la roue à aubes. La roue se met alors à tourner, comme celle d'un moulin. Autrefois, les roues à aubes faisaient se mouvoir les machines textiles.



### Les busettes

Cette sculpture fontaine est l'œuvre de Serge Gangolf, internationalement connu. Né à Verviers en 1943, il a été professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Namur. L'élément constitutif principal est, dans le langage commun, la « busette », « busay » dans le langage technique : un cône en carton autrefois utilisé dans les usines textiles, notamment dans la navette du métier à tisser qui distribuait le fil de chaîne.

Marie-Ange & Bernadette

## **PASSERELLE INTERACTIVE – COVID 19 : SENSIBILISATION VACCINATION / GROUPE 1 – 6 SEPTEMBRE 2021**

Nadine a donné des informations au sujet du vaccin Covid 19 aux apprenants et les a questionnés au sujet de leur ressenti. Ensuite, elle a expliqué en quoi consiste un vaccin, ce qu'il contient et comment il agit dans le corps. Certains termes de vocabulaire ont été expliqués de manière à ce que chacun puisse comprendre au mieux les informations données.

Nadine

## **PASSERELLE INTERACTIVE – RENCONTRE AVEC DES STAGIAIRES DE L'ASSOCIATION EDIT – 4 OCTOBRE 2021**

Jeannine, Pascale et Alexandre ont reçu 4 stagiaires de l'association EDIT de Verviers qui s'occupe de mener différentes actions d'insertion socio-professionnelle destinées à des demandeurs d'emploi. Ces stagiaires sont venus pour discuter des missions et des services offerts par notre association. Le personnel et les bénévoles du Centre ont été présentés pour une meilleure connaissance du Centre. Notre site internet et compte Facebook leur ont été expliqués. Nous avons noté les coordonnées de ces stagiaires pour les informer de nos futures activités et les inviter aux soirées de ciné-clubs / débats mensuelles. Des folders de présentation leur ont été remis. A l'aide de nos renseignements et documents, ces stagiaires ont pu rédiger une synthèse détaillée sur l'ensemble de nos Services.

## **REPRISE DES COURS DE CITOYENNETE A PARTIR DU MARDI 19/10/2021 AGENDA DE LA FORMATION A L'INTEGRATION CITOYENNE**

| Intitulés des cours                                             | Jours    | Dates et heures       |
|-----------------------------------------------------------------|----------|-----------------------|
| Bienvenue en Belgique                                           | Mardi    | 19 octobre à 13 h 15  |
| L'identité et les zones sensibles                               | Vendredi | 22 octobre à 8 h 45   |
| Vivre ensemble                                                  | Mardi    | 26 octobre à 13 h 15  |
| La Belgique, une nation mosaïque ?                              | Vendredi | 29 octobre à 8 h 45   |
| Le travail et la sécurité sociale                               | Mardi    | 9 novembre à 13 h 15  |
| Les goûts de chacun (qu'est-ce que la beauté ?)                 | Mercredi | 10 novembre à 13 h 15 |
| La santé                                                        | Vendredi | 12 novembre à 8 h 45  |
| Le logement                                                     | Mardi    | 16 novembre à 13 h 15 |
| L'enseignement                                                  | Jeudi    | 18 novembre à 13 h 15 |
| La famille                                                      | Vendredi | 19 novembre à 8 h 45  |
| La justice                                                      | Mardi    | 23 novembre à 13 h 15 |
| Le statut de séjour et la migration                             | Jeudi    | 25 novembre à 13 h 15 |
| La communication non-verbale                                    | Vendredi | 26 novembre à 8 h 45  |
| La vie politique belge                                          | Mardi    | 30 novembre à 13 h 15 |
| L'écologie et le tri sélectif                                   | Vendredi | 3 décembre à 8 h 45   |
| La confiance en soi                                             | Mardi    | 7 décembre à 13 h 15  |
| E-Belgium                                                       | Vendredi | 10 décembre à 8 h 45  |
| L'égalité, les préjugés, les stéréotypes et les discriminations | Mardi    | 14 décembre à 8 h 45  |
| La gestion du conflit et du stress - les entretiens             | Vendredi | 17 décembre à 8 h 45  |
| Évaluation orale                                                | Mardi    | 21 décembre à 13 h 15 |
| Remise des attestations                                         | Vendredi | 24 décembre           |

# Formations du personnel

## LES WEBINAIRES DU CRVI – L'INTERSECTIONNALITE : UN OUTIL POUR MIEUX COMPRENDRE, UN OUTIL POUR MIEUX AGIR - MARDI 21/09/2021

Présentation par Aïda Yancy, Historienne, Militante et Chargée de projet "Safe Space".

L'intersectionnalité est un terme à la mode, malheureusement c'est aussi un terme souvent mal compris et vidé de sa substance. Lors de cette pause interculturelle, ce concept-outil a été présenté et il a été expliqué en quoi il est pertinent et utile dans le cadre du travail social.

Le mot « intersectionnalité » peut apparaître comme un terme barbare, mais il s'agit aussi d'un mot à la mode dont le sens et la multitude de réalités qu'il cache sont souvent mal compris. C'est à cet éventail de réalités que le CRVI (Centre Régional Vervétois d'Intégration) a consacré récemment une de ses pauses interculturelles organisée sous forme de webinaire. Derrière son intitulé « L'intersectionnalité : un outil pour mieux comprendre, un outil pour mieux agir », cette séance a permis d'explorer un concept-outil méconnu et à s'interroger sur sa pertinence et sur son utilité dans le cadre du travail social.

Aïda Yancy est historienne, militante antiraciste, LGBTQI+ et féministe, ainsi que chargée de projet « Safe Space ». Elle présente le concept d'intersectionnalité comme issu d'une théorie féministe noire née aux Etats-Unis. Le constat de base qui soutient ce terme est que tout est différent pour les femmes noires racisées. Les discriminations dont celles-ci sont victimes sont différentes de celles des hommes noirs parce qu'elles sont également des femmes. Et les discriminations qu'elles vivent sont aussi différentes de celles vécues par les femmes blanches, parce qu'elles sont également noires. En d'autres termes, elles souffrent à la fois de racisme et de sexisme. Leur situation se positionne à l'intersection des deux.

### Une oppression systémique

C'est Kimberlé Crenshaw, juriste, féministe et militante des droits civiques, qui a mis en exergue la réalité de cette intersectionnalité à la fin des années 80. Le terme désigne la situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de discrimination, le racisme et le sexisme en priorité, mais d'autres peuvent s'y ajouter comme celles frappant les personnes âgées, les pauvres, les personnes homosexuelles, les personnes atteintes de handicap, etc. L'idée sous-jacente est de s'inscrire en contrepied d'une norme dominante qui définit toutes les autres. Dans la plupart des cas concernés par les questions de racisme et de sexisme, cette norme prend schématiquement la forme de l'homme blanc, hétérosexuel, de classe moyenne, victime d'aucun handicap.

Dans une société, dans un système juridique, face à une double discrimination comme le racisme et le sexisme, la question généralement au centre du débat est de savoir si la personne est victime de racisme ou de sexisme, alors qu'elle est en réalité victime des deux. Cette oppression systémique dont la personne est l'objet est de quatre ordres. Elle est d'abord individuelle, personnelle. Elle est ensuite historique, puisqu'elle existe depuis la nuit des temps. Elle est également institutionnelle, puisqu'elle s'exerce dans les hôpitaux, dans les écoles, à la police, etc. Et elle est enfin structurelle parce qu'elle touche des pans entiers de vie, comme l'emploi, le logement, la santé, etc.

Un concept académique à la mode ?

Ce concept d'intersectionnalité est apparu via le monde académique américain. Il a été conceptualisé par le milieu académique, mais l'idée vient du terrain, de la réalité des gens. Alors que certains perçoivent ce concept comme élitiste, comme un concept intellectuel pas accroché à la réalité du terrain, c'est plutôt une idée qui est remontée du vécu vers le monde académique. Cette croyance fait que son application reste limitée et qu'elle ne percole pas réellement dans la société. Et particulièrement en Europe où les nouvelles visions venues d'Outre-Atlantique apparaissent traditionnellement avec quinze à vingt ans de retard sur le monde anglo-saxon.

Pour l'intervenante, le terme d'intersectionnalité est donc un concept académique, mais aussi un mot à la mode (régulièrement glissé dans les demandes de subsides, par exemple) souvent mal compris.

L'idée n'est pas, selon elle, d'accumuler les oppressions, ni encore moins d'établir une compétition entre les oppressions ; c'est simplement une intersection.

C'est aussi un outil qui sert à résoudre les problèmes d'accès, une sorte de zoom pour voir où sont les obstacles, les problèmes d'accès et les résoudre. Par exemple, pour avoir accès au CPAS, il faut connaître l'existence de cette institution, savoir à quoi elle sert, savoir lire et écrire, savoir s'y déplacer, éventuellement avec des enfants, etc. En permettant d'identifier les personnes confrontées à cette même palette de difficultés, l'intersectionnalité est aussi un gain de temps.

Pour Aïda Yancy, prendre en compte concrètement cet outil de lutte essentiellement féministe qu'est l'intersectionnalité implique d'accepter qu'il existe encore des inégalités de genre dans notre pays. «

L'intersectionnalité en tant qu'outil sert à trouver les endroits où nos politiques ne percolent pas, à identifier les obstacles impensés que rencontrent les personnes les plus marginalisées et à aller les débloquer. », résumé

l'intervenante. Et de poursuivre : « Pour trouver ces obstacles, il faut aller chercher les expertises là où elles se trouvent : chez les personnes concernées. Il n'a jamais été question de « faire à la place de ». Quand on se concentre sur les personnes multi-marginalisées, on résout les problèmes de plus de personnes à la fois, généralement celles qui sont le plus précaire et donc, celles qui en ont le plus urgemment besoin. »

### Viser l'équité plus que l'égalité

La notion d'intersectionnalité est à l'opposé de celle d'universalisme. Cette dernière englobe les besoins universels (nourriture, logement, etc.), mais leur fréquence, leur hauteur, etc. varient suivant les individus. « Qui est donc cette personne dont les besoins sont universels ? interroge Aïda Yancy. En opposition, l'intersectionnalité veut s'appliquer à voir les différences, les situations particulières, les exceptions. L'intersectionnalité se base sur la notion de race et voit les couleurs, les différences. » Dans cette optique, il convient, dès lors, davantage de viser l'équité que l'égalité. En tenant bien évidemment compte du fait que les politiques sont conçues par des humains avec leur vision et leurs failles.

Concept américain à l'origine, l'intersectionnalité doit aussi faire face à des réserves émises sur base de l'idée que « le racisme, c'est pire là-bas ». L'intervenante balaie cette idée d'un revers de la main en y répondant qu'« il existe chez nous aussi, avec les mêmes caractéristiques. Il a juste un autre goût et prend d'autres formes plus subtiles à nos yeux, parce que les dénonciations sont moins bien médiatisées. » Le racisme est présent sur le plan individuel bien sûr, mais aussi sur le plan historique (notamment avec le passé colonial). Il existe au niveau institutionnel, notamment avec des exemples de discrimination scolaire d'enfants noirs turbulents qui sont davantage dirigés vers des sections moins valorisées, alors que, dans le cas d'enfants blancs présentant un profil similaire, on se pose la question de savoir s'il n'existe pas des problèmes familiaux, de divorce en cours, etc. justifiant son comportement. Le racisme se manifeste enfin sur le plan structurel avec une présence dans des domaines aussi divers que le logement, l'éducation, la santé, etc.

### Donner du pouvoir aux personnes concernées

Selon Aïda Yancy, le racisme est un système qui, en premier lieu, est hautement adaptatif ; qui, en deuxième lieu, maintient en place des mécanismes de domination et une hiérarchie sociale ; et qui, en troisième lieu, assure une répartition inégale des ressources.

Et de commenter : « Personne n'échappe au racisme qui est présent dans les médias, dans les films, dans le folklore (carnaval, Père Fouettard...), etc. On ne peut pas grandir en Belgique sans côtoyer des aspects racistes. » À ses yeux, l'idée générale qui doit primer est d'accepter qu'on ne peut pas échapper au racisme, mais que notre rôle, c'est d'être vigilant. « Il existe, par exemple, un cliché du terroriste postérieur aux attentats bruxellois de 2016, illustre-t-elle. C'est celui d'un homme, jeune, de « type arabe », porteur d'un sac de sport. Dans le cas de cet exemple, il faut sortir de cette vision en se posant la question de ce cliché. »

Comment peut-on rendre nos actions plus intersectionnelles ? L'intervenante énonce trois pistes parmi d'autres. La première est de donner du pouvoir aux personnes concernées. L'expérience est une forme d'expertise et il existe aussi des gens qui combinent plusieurs types d'expertise. La deuxième piste est de ne pas parler à la place de. Il n'existe pas de personnes qui n'ont pas de voix, juste des personnes qui n'ont pas accès aux moyens d'expression. Enfin, la troisième piste est de ne pas se contenter d'ouvrir des portes. Il faut être proactif et parfois aller chercher activement les expert(e)s. Au niveau du travail social, la priorité est de croire les personnes concernées et d'écouter leurs besoins.

Dominique Watrin

## **LES WEBINAIRES DU CRVI – « LA COLONIALITE EN QUESTION OU COMMENT L'IMPACT DU COLONIALISME FAÇONNE LES RAPPORTS HUMAINS D'AUJOURD'HUI » - 28/10/2021**



### La colonialité en question ou comment l'impact du colonialisme façonne les rapports humains d'aujourd'hui.

Des épisodes comme les querelles autour du déboulonnement des statues de Léopold II ou de la présence du Père Fouettard dans le folklore de Saint-Nicolas en ont attesté récemment : la période coloniale a fortement et durablement marqué l'histoire et la vie quotidienne, tant du côté des pays colonisateurs que de celui des pays colonisés. C'est à ce phénomène auquel est accolée la notion de « colonialité » que l'équipe du CRVI (Centre

Régional de Verviers pour l'Intégration) a consacré, il y a peu, un webinar intitulé « Colonialité : comprendre les traces d'un passé colonial dans la société d'aujourd'hui ». Aux commandes de cet exposé suivi d'un échange, Hassina Semah, sociologue et psychologue clinicienne spécialisée dans les violences de genre et interculturelles,

s'est attelée à cerner les contours d'une problématique dont les nombreuses conséquences sont visibles et appréhendables chaque jour.

L'intervenante a d'emblée posé le cadre de son exposé, en énonçant ce qu'elle appelle son standpoint : c'est en tant que femme, racisée, de classe populaire, dont le champ d'expertise englobe le genre, le racisme et la colonialité, qu'elle assurait sa prise de parole. Concept-pivot de la question abordée, la colonialité est une notion qui permet de comprendre comment notre passé colonial s'invite en permanence dans notre présent. Le titre de l'exposé du jour établit clairement cet objectif de compréhension.

Fait marquant : sur le globe, seuls, cinq pays n'ont jamais connu de tutelle européenne. Ceux-ci sont le Japon, les deux Corée (du Sud et du Nord), la Thaïlande et le Libéria. Et la colonialité, phénomène planétaire consécutif de cette tutelle, est un prolongement de cette prise de pouvoir et de savoir que d'aucuns pensent reléguée dans les oubliettes de l'histoire avec l'avènement de la décolonisation.

### L'association de quatre systèmes de domination

Pour Hassina Semah, la colonialité s'appuie sur une matrice coloniale, forgée par les colonisations, qui s'enracinait dans les systèmes de pensée de l'époque. Les quatre systèmes de domination qui y sont associés sont le racisme (« Les indigènes sont inférieurs par nature »), le sexisme (« Les femmes indigènes ont une sexualité incontrôlable et donc appropriable »), l'exploitation économique des (ex-) colonisé(e)s (« Le travail des indigènes peut être exploité gratuitement ou à moindre coût ») et la domination culturelle (« Seules, la science ou les valeurs occidentales sont légitimes et à portée universelle »).

Les porteurs de cette vision garantissent sa continuité en s'arrogeant une « mission civilisatrice » qui leur sert de justification. Selon celle-ci, il s'agit pour les tenants d'une « culture qui sait » d'éduquer les personnes d'une « culture qui ne sait pas », à qui il convient d'amener des savoirs et des valeurs, sur base d'une position de tutelle. On est donc clairement dans une confrontation entre une culture hégémonique et une culture subalterne dont la première détient le savoir académique (alors que, pourtant, par exemple, c'est en Afrique qu'est apparue, au 13ème siècle, la première constitution accordant une réelle place aux femmes, mais ce n'est pas dit), les valeurs (conçues comme figées) et le sens commun (comme, par exemple, comment manger ? etc.)

Pourquoi les « dominés » acceptent-ils, dès lors, ce système ? s'interroge Hassina Semah. Pour différentes raisons dont une des principales est l'endiguement, c'est-à-dire qu'à force d'être martelé, cet état de fait finit par être accepté, devenant une forme de vérité, alors qu'il nécessite une action de déconstruction. Selon cette logique du « diffusionisme », le monde se divise entre, d'une part, un centre innovant et légitime qui produit un savoir universel avec LA science, LA culture, etc. et qui correspond aux ex-pays colonisateurs occidentaux et, d'autre part, les autres pays, marginaux, « à la traîne », détenteurs de savoirs particuliers, traditionnels, « folkloriques » à portée locale réduite.

### Dix mécanismes de colonialité

Selon l'intervenante, il existe dix mécanismes de colonialité permettant de comprendre les rapports invisibles de celle-ci, notamment dans les espaces féministes. Le premier de ces mécanismes est l'assignation aux matières communautaires (à la « diversité »), indépendamment du champ d'expertise réel des personnes racisées, autrement dit de les ramener sans cesse à la « diversité ». Le deuxième mécanisme est le déni des compétences intellectuelles par une affectation systématisée à des tâches subalternes et/ou sous-qualifiées et ce, malgré les multiples diplômes universitaires éventuels. C'est une reproduction des hiérarchies matérialisée par l'attribution de tâches comme faire le café, le PV de la réunion, etc. Le troisième mécanisme est la délégitimation des savoirs des personnes racisées, même quand elles sont expertes sur un sujet et que les personnes en face d'elles ne le sont pas.

Le quatrième mécanisme est la confiscation de la parole dans les espaces militants par une distribution asymétrique de celle-ci selon la race. Cet état de fait produit des problèmes de santé mentale, comme des états d'anxiété, de stress, etc. Le cinquième mécanisme est l'injonction au silence sur les questions liées aux discriminations vécues (le « Tais-toi, tu vois du racisme partout »), avec emploi de divers mécanismes coercitifs, tels que le procès en communautarisme, l'accusation de victimisation et la minimisation, voire la négation, de leur histoire. Le sixième mécanisme est l'essentialisation caricaturale et exotisée de la personne racisée (naturalisation, animalisation, etc.), via des catégorisations réductrices et offensantes, telles que les appellations de « mama africaine », « gazelle », ...

Le septième mécanisme est la stigmatisation des traits phénotypiques (c'est-à-dire observables) perçus comme trop « exotiques » (par exemple, les « cheveux sauvages », « marrants », etc.) et la valorisation du « white passing » (l'assimilation à la majorité blanche », avec des phrases comme « Tu as les traits fins pour une... »). Le huitième mécanisme est l'imputation d'une religiosité atavique, assortie d'une suspicion d'un manque de discernement lié au fait religieux et ayant pour conséquence une sanction sociale (même pour les personnes racisées qui se déclarent athées et agissent en conséquence).

Le neuvième mécanisme est la racialisation des personnes racisées par la (con)fusion abusive entre des catégories non liées et jamais employées quand il s'agit de personnes blanches. Par exemple, l'appellation « origine musulmane » qui opère une (con)fusion entre « origine ethnique » et « religion », alors que l'appellation « origine chrétienne » n'est jamais utilisée. Enfin, le dixième mécanisme est l'injonction à se conformer aux modèles occidentaux des luttes sociales, sous peine de disqualification par le recours à la rhétorique raciste et raciste du choc des civilisations. C'est, par exemple, l'idée que défendre le port du foulard ou les femmes trans n'est pas du féminisme.

## Repenser son rapport à la norme et au pouvoir

Face à ces mécanismes qui enracinent la colonialité dans les esprits et les comportements, Hassina Semah avance sept pistes de solution, ou du moins d'amélioration, soit une posture décoloniale qui consiste à développer une juste posture face aux groupes minoritaires. Elle prône d'abord une approche intersectionnelle, invitant à garder à l'esprit que les systèmes de domination sont interconnectés. Elle conseille ensuite de construire son action sur base de la situation des personnes qui vivent simultanément plusieurs discriminations, comme, par exemple, les femmes racisées de milieu modeste. Cette démarche doit, selon elle, s'assortir d'une prise de conscience de ses privilèges. Il importe aussi de ne pas faire peser la « charge pédagogique » sur les personnes minorisées, en faisant l'effort de se renseigner et se documenter par soi-même. Il s'agit également de se décentrer face à un monde pensé autour d'un « centre » occidental.

Dans le même ordre d'idées, Hassina Semah demande de repenser son rapport à la norme, en bannissant la vision d'une intégration au profit de celle d'une inclusion dans laquelle chacun trouve sa place avec ses caractéristiques propres, quelles qu'elles soient. Elle invite parallèlement à repenser son rapport au pouvoir. Cette action consiste à inclure les groupes minoritaires en amont, et non une fois que les décisions sont prises. Elle inclut aussi de ne pas penser à la place des personnes concernées, mais à les mettre au cœur de la réflexion, et à établir la règle explicite de l'équivalence de pouvoir. Elle ajoute l'importance de lutter activement contre les postures de tutelle à l'égard des personnes minorisées et à ne pas imposer sa vision du féminisme ou de la lutte féministe depuis une position dominante, mais à la co-construire avec les minorités qui ont un rapport légitime aux choses. La dernière piste évoquée par l'intervenante est de se remettre en question. Pour ce faire, il convient d'analyser ses propres limites et résistances, et d'accepter ses défaillances en tant que personnes ou mouvement. Cette dernière action nécessite cependant différentes avancées qui sont d'acter, s'excuser, essayer de réparer, réajuster, en un mot, évoluer.

Dominique Watrin



**DisCRI ASBL** – Place Gustave Falmagne 5, 5000 Namur – E-mail : [info\(at\)discri.be](mailto:info(at)discri.be) –  
Numéro d'entreprise : 0463 756 505 – RPM : Namur – IBAN : BE98 1325 3291 3593

## **5 webinaires : « Prévenir les arnaques et informer votre public-cible » par l'Observatoire du Crédit et du Surendettement**

Jeudi 14 octobre 2021 – webinaire : « Ventes frauduleuses et autres publicités trompeuses » par W. Matgen, CEC Belgium

Durant ce webinaire, des experts nous ont expliqué qu'il y a énormément de publicités mensongères et de ventes frauduleuses, il faut donc être très vigilant. Il est important de bien lire les petites lignes lorsque l'on fait un achat sur internet car on nous fait souvent souscrire un abonnement en passant un simple achat sans que l'on s'en rende vraiment compte. Une fois l'abonnement souscrit, il est parfois difficile de se désabonner. De plus, certains vendeurs font appel à de « faux clients » qui postent de faux avis sur les articles afin de nous les faire acheter. Le mieux est de vraiment comparer les sites et de lire beaucoup d'avis avant de faire un achat. Faire attention à tout ce qui semble trop beau car c'est souvent faux !!! Quand un site parle de gratuité, il faut se méfier car il y a souvent des conditions marquées en petits caractères. Il ne faut pas hésiter à signaler les sites frauduleux afin qu'il soit pénalisé.

Elisa Pons

Jeudi 28 octobre 2021 – webinaire : « Arnaques à la consommation liées aux bureaux de recouvrement frauduleux » par L. Hilson, M. Nadirou – SPF Economie

Il existe des agences de recouvrement frauduleuses qui essayent de soutirer de l'argent aux particuliers. Il y a quand-même des choses à savoir pour ne pas se faire arnaquer : Il est obligatoire de recevoir préalablement des mises en demeure écrites par papier avant d'avoir à faire avec une société de recouvrement. Il est important de vérifier si les coordonnées du huissier ou de l'avocat sont correctes. Vérifier également la provenance du numéro de compte avant de faire un virement. En cas de doute, prendre contact avec le huissier pour avoir plus d'information et pour s'assurer que c'est bien lui qui a envoyé le courrier.

Elisa Pons

Mardi 9 novembre 2021 – webinaire : « Offres d'investissement et de crédit : méfiez-vous des escrocs ! » par A-L Oumouadène et C. Vanheuerswyn, FSMA

Lundi 22 novembre 2021 – webinaire : « La sécurité des données bancaires, phishing et mûle financière » par C. Gorez, Febelfin

## FORMATION SUR LES STATUTS ET DROITS DES MIGRANTS – LE 08/11/2021 A LIEGE

Je me suis rendue à la formation offerte par l'ASBL liégeoise « Le monde des possibles » ce lundi 8 novembre 2021. Les thématiques abordées touchaient à la géopolitique et au contexte migratoire ainsi qu'aux statuts et droits des migrants : la procédure d'asile, les statuts, les suites de la demande d'asile : réponse positive/négative, quelques chiffres et statistiques, politique européenne, Frontex... Cette formation a eu lieu au sein de l'ASBL : Rue Potiérue 10, 4000 Liège.

Marine Vandersmissen

## CREATION DU SERVICE INTEGRATION SOCIALE POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE – PARTENARIAT AVEC L'ESPACE WALLONIE DE VERVIERS

Dans le cadre des inondations des 14,15 et 16 juillet 2021, notre association, située dans le quartier d'Hodimont met à disposition de sa population un accompagnement administratif spécifique. Suite à une demande croissante, les Services d'aide de première ligne de la Ville sont débordés.

Pour les désengorger, et en partenariat avec l'Espace Wallonie de Verviers, les assistantes sociales du Centre accompagnent les personnes afin de remplir et introduire le formulaire d'indemnisation concernant les calamités naturelles publiques de ce mois de juillet 2021.

Dans le cadre de ses missions, le Service s'inscrit dans le projet d'accompagnement afin de viser la lutte contre la pauvreté. Certains documents spécifiques sont nécessaires afin de constituer le dossier au mieux. Ce dossier sera transmis au Service Public de Wallonie pour analyse.

Plus d'infos au 087/ 33 18 76 – Marine Vandersmissen.



**LE CENTRE FEMMES / HOMMES -  
VERVIERS VOUS PROPOSE:**

**FORMATION À L'UTILISATION  
DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION  
ET DE LA COMMUNICATION**

**SESSION DE 48H  
DU LUNDI AU JEUDI DE 13H30 À 15H30**

**COURS GRATUITS  
SI DEMANDEUR D'EMPLOI INSCRIT AU FOREM**



**CONTACT:**  
INFO@CFHV.BE  
087/33 18 76



**LE CENTRE FEMMES / HOMMES -  
VERVIERS VOUS PROPOSE:**

**FORMATION À L'UTILISATION  
DES SMARTPHONES ANDROID**

**SESSION DE 10 SEANCES DE 2H  
LES MERCREDIS ET JEUDIS DE 9H À 11H**

**COURS GRATUITS  
SI DEMANDEUR D'EMPLOI INSCRIT AU FOREM**



**CONTACT:**  
INFO@CFHV.BE  
087/89 16 14

**Centre Femmes Hommes Verviers**

## SERVICE MEDIATION DE DETTES



Permanences  
médiation de dettes:

mercredi de 13h à 15h  
vendredi de 9h à 11h

Centre Femmes / Hommes - Verviers  
Rue de Hodimont 44  
4800 Verviers

Personne de contact: PONS Elisa  
service.social@cjh.be  
087/33 18 76

**Centre Femmes Hommes Verviers**

## SERVICE JURIDIQUE



Permanences  
juridique:

mardi de 9h à 13h

Centre Femmes / Hommes - Verviers  
Rue de Hodimont 44  
4800 Verviers

Personne de contact: HOUART Alain  
04 97 / 707 700

**Centre Femmes Hommes Verviers**

## SERVICE INTEGRATION SOCIALE



Permanences  
intégration sociale:

lundi de 9h à 11h  
jeudi de 13h à 15h

Centre Femmes / Hommes - Verviers  
Rue de Hodimont 44  
4800 Verviers

Personne de contact:  
VANDERSMISSEN Marine  
integrationsociale.cjh@outlook.com

Tel: 087 / 33 18 76

**Centre Femmes Hommes Verviers**

## SERVICE ECRIVAIN PUBLIC



Permanence  
écrivain public

le 2ème jeudi du mois  
de 13h30 à 15h30

Centre Femmes / Hommes - Verviers  
Rue de Hodimont 44  
4800 Verviers

Personne de contact:  
CHAINEUX Jeannine  
0474 / 75 06 74

**Si vous souhaitez apporter votre contribution à nos activités, nous vous proposons d'offrir quelques heures de bénévolat, vous pouvez nous contacter au 087/ 33 18 76.**

**Si vous souhaitez soutenir nos actions, vous pouvez devenir membre sympathisant en versant une cotisation annuelle de 15 € sur notre compte bancaire n° BE19 3480 6999 9712 avec la mention de votre nom + cotisation année 2022.**

**D'avance, un grand merci !**

